



BARÈME D'HONORAIRES

CALIM IMMOBILIER

SARL au capital de 5 000€ - RCS Bordeaux 102 767 365

Siège social : 38 avenue de la Boétie 33160 Saint-Médard-en-Jalles

Tel : 0518050489 - E-mail: stmedardenjalles@lafortet.com

Ventes – Barème à compter du 26 mai 2026

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires TTC Favoriz	Honoraires TTC Simple
De 0 à 100.000 €	7 000 €	8 000 €
De 100.001 à 200.000 €	6%	7 %
De 200.001 à 300.000 €	5,50 %	6,50 %
De 300.001 à 400.000 €	5 %	6 %
De 400.001 à 600.000 €	4,50 %	5,50 %
De 600.001 à 800.000 €	4 %	5 %
Plus de 800.001 €	3,50 %	4,50 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Terrain à bâtir : 10% TTC

Vente de fonds de commerce : tarif forfaitaire de 10 000€ TTC jusqu' à 100 000€

Au-delà de 100 000€, 10% TTC du prix de vente

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur ou estimation : prestation offerte.

Honoraires de rédaction d'acte : 300 € TTC à la charge de l'acquéreur.

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	10 € TTC / m ² de surface habitable En zone tendue	10 € TTC / m ² de surface habitable En zone tendue
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	10 € TTC / m ² de surface habitable	10 € TTC / m ² de surface habitable
Bail professionnel	8,33% HT du loyer annuel, soit 10% TTC	8,33% HT du loyer annuel, soit 10% TTC
Bail commercial	8,33% HT du loyer annuel, soit 10% TTC	8,33% HT du loyer annuel, soit 10% TTC
Bail stationnement (parking, garage...)	150 € TTC	150 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC	
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC	
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 180 € TTC	

Autres prestations :

Avis de valeur locative : prestation offerte.

État des risques et pollution (ERP) : 35 € à la charge du bailleur